

## PANORAMA DE L'ACTU

### **LA UNE**

#### **Le défenseur des droits dénonce "la situation inquiétante" de la PMI**

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, organisée par l'Unicef le 20 novembre, le défenseur des droits a publié son rapport d'activité sur "Les droits de l'enfant en 2017", sous-titré "[Au miroir de la convention internationale des droits de l'enfant](#)".

Le rapport présente la santé scolaire - qui relève essentiellement de l'Etat) - et la protection maternelle et infantile (PMI) comme "des services en péril". Il relève ainsi que "dans de nombreux départements, les ressources humaines des services de PMI stagnent ou régressent, alors que les besoins augmentent".



Le rapport s'inquiète aussi des insuffisances dans la prise en charge des enfants "présentant des besoins spécifiques" en santé, comme les enfants handicapés ou ceux victimes de violences. Vis-à-vis des familles en situation de précarité, le défenseur des droits regrette le recours croissant à l'hébergement à l'hôtel, solution "inadaptée à l'accueil d'enfants".

### **PROTECTION DE L'ENFANCE**

#### **90 appels par jour au 119 sont traités par les services de protection.**

En 2016, le 119 a transmis plus de 15.000 informations préoccupantes. A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le [GIP Enfance en danger](#) (service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger), qui gère le numéro d'appel 119 (avec ses 45 écoutants), publie ses chiffres 2016. Sur les appels traités, 47,1% ont donné lieu à la transmission d'une "information préoccupante" à la cellule de recueil des informations préoccupantes (Crip) du département de résidence de l'enfant. Dans neuf cas sur dix, l'auteur présumé est un membre de la famille.

[Le rapport ici en téléchargement.](#)

## Stratégie nationale pour la protection de l'enfance 2018-2022

Le 28 novembre, Agnès Buzyn a levé le voile sur la "stratégie nationale pour la protection de l'enfance 2018-2022". Si la [loi du 14 mars 2016](#) a fait évoluer le cadre juridique, il s'agit désormais de "pouvoir assurer une égalité de traitement des situations de ces enfants et de leurs familles quel que soit le département du lieu de vie". A ce titre, elle estime que le "projet pour l'enfant" - l'un des points forts de la loi de 2016 - doit être mis en œuvre pour tous les enfants. Elle juge également que "les questions de santé sont essentielles dans la prise en charge de ces enfants, les enfants confiés à l'ASE connaissant des traumatismes liés notamment à la rupture avec leur milieu familial mais liés également aux violences qu'ils ont pu subir".

### Code de l'action sociale et des familles

Le [décret du 15 novembre 2017](#) précise les modalités selon lesquelles est organisée la visite en présence d'un tiers ordonnée par le juge des enfants.

### Lutte contre les crimes sexuels sur les mineurs

Le projet de loi contre « les violences sexuelles et sexistes » qui sera présenté en 2018 par Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes, et Nicole Belloubet, ministre de la Justice et garde des Sceaux, devrait comporter plusieurs mesures destinées à renforcer l'arsenal répressif contre les crimes sexuels sur les mineurs. Le délai de prescription sera étendu à 30 ans, à compter la majorité de la victime, au lieu de 20 ans actuellement. La victime pourrait donc porter plainte jusqu'à l'âge de 48 ans, comme le préconisait [la mission conduite par Flavie Flament et Jacques Calmettes](#) - après [une première loi doublant les délais pour les majeurs, jusqu'à 20 ans pour les crimes](#).

Le projet devrait aussi fixer un âge minimal du consentement, en dessous duquel le viol est automatiquement constitué de fait. Emmanuel Macron a plaidé pour l'établir à 15 ans - celui de la majorité sexuelle - « *par conviction intime* » et « *par souci de cohérence et de protection des mineurs* ». Le [Haut conseil pour l'égalité entre les hommes et les femmes](#) proposait 13 ans, eu égard aux législations espagnoles (12 ans), britanniques (13 ans), belges (14 ans) ou danoises (15 ans). La garde des Sceaux Nicole Belloubet qui s'était prononcée pour un seuil à 13 ans, a indiqué qu'il y aurait un débat au Parlement.

Le CSA pourra intervenir sur les contenus numériques (internet, jeux vidéos, et plus seulement sur la télévision et la radio) pour lutter contre la pornographie accessible aux enfants, ou contre des contenus incitant à la violence contre les femmes. Des modifications législatives et une application pour les victimes sont attendues dès 2018 pour lutter contre le cyber-harcèlement.

### LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

"Sous leurs coups, sous leurs abus, une femme meurt tous les trois jours en France. De cela, nous devons tous nous sentir responsables. C'est pourquoi au silence vide de l'indifférence, je vous propose ce matin d'opposer le silence vibrant du respect, pour Sophie, Anna, Emilie, Fatima, Catherine - je ne les citerai pas toutes - elles sont 123 à être décédées en 2016." Lire ici [le discours du Président de la République le 25 novembre 2017](#), à l'occasion de la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes** et du lancement de la grande cause du quinquennat.

### EDUCATION A LA CITOYENNETE

Au Congrès des Maires, les élus ont pu s'interroger sur la façon de "favoriser le civisme et la citoyenneté" chez les plus jeunes. Les conseils d'enfants et de jeunes étaient à l'honneur, avec trois enfants membres de conseils municipaux présents à la tribune de l'atelier réuni sur le sujet de l'esprit civique. "Les enfants ont des projets toujours pleins de bon sens", a commenté Fabian Jordan, maire de Berrwiller et président de l'agglomération de Mulhouse, qui co-présidait l'atelier.

Lire [l'article de Caroline Megglé](#) (Localtis, 29 novembre 2017)

## PETITE ENFANCE

### Quelle gouvernance ? Quel financement pour les lieux d'accueil ?

Lors du Congrès des maires, le ministère des Solidarités et la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées ont donné quelques pistes sur l'évolution du cadre national de l'accueil petite enfance. Un chef de file - une collectivité, la CAF ou la MSA -, associé à une "conférence des financeurs", pourrait à l'avenir être désigné localement "pour piloter les décisions relatives à l'implantation, à l'autorisation et au financement" des lieux d'accueil. Lors de la prochaine conférence nationale des territoires, la "majoration des aides à l'investissement" par la CNAF devrait être évoquée.

La négociation de la future COG s'appuiera sur les résultats du groupe de travail co-piloté par la DGCS et la CNAF sur le financement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et, notamment, sur le calcul de la prestation de service unique (PSU). La "modulation de la PSU en fonction de contraintes particulières" et l'établissement de "priorités territoriales" – dans le cadre des schémas départementaux des services aux familles - seraient envisagés.

Le projet de loi "*pour un Etat au service d'une société de confiance*", présenté en conseil des ministres le 27 novembre 2017, devrait venir offrir "de la souplesse" au secteur de la petite enfance, en particulier une gouvernance "modulable" selon les territoires.

### Quelles normes ?

Le ministère des Affaires sociales entend continuer à s'appuyer sur son guide diffusé en 2017. Adressé aux services de protection maternelle et infantile, il serait en réalité "à l'intention de tous".

### Quel accueil pour les enfants en situation de handicap ?

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a rappelé que le fonds "publics et territoires", doté de 380 millions pour 2013-2017, avait pu être mobilisé par l'Etat et la CNAF "pour accompagner financièrement les communes qui souhaitent investir, pour faciliter l'accès des enfants en situation de handicap aux services et à des activités périscolaires". "Cet effort devrait être poursuivi", selon la secrétaire d'Etat.

Le *Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge* a en outre été saisi sur l'accueil de l'enfant de moins de 6 ans en situation de handicap. L'état des lieux est attendu pour la fin du 1er trimestre 2018.

### Quel bilan de la COG 2013-2017 ?

Selon la Cour des comptes, on ne compterait que 50.000 nouvelles places d'accueil au lieu des 275.000 escomptées. Sur l'"accueil diversifié", 30% des enfants seraient issus de familles payant moins de 1 euro et environ 20% d'enfants sont issus de familles précaires. Par contre, "dans les micro-crèches, il y a un vrai problème de mixité sociale". Or c'est justement dans ces structures que les places d'accueil se créent principalement aujourd'hui.

On rappelle que le rapport Giampino a permis d'élaborer un [cadre national](#) pour l'accueil de la petite enfance, publié par le ministère des Affaires sociales en 2017.



## POLITIQUE FAMILIALE

### Un nouveau directeur général à la CNAF

[Vincent Mazauric](#), ancien directeur général adjoint des finances publiques depuis 2014, prend ses fonctions à la direction générale de la CNAF.

## TERRITOIRES

### L'Agence nationale de la cohésion des territoires

Si le discours d'Emmanuel Macron devant les maires de France réunis en congrès visait d'abord à renouer la confiance qui s'était érodée au fil des annonces de l'été, le Président de la République a aussi précisé un grand nombre de mesures qui avaient été déjà précédemment annoncées. Il en est ainsi de la future Agence nationale de la cohésion des territoires. Il a décrit son rôle – très large - en ces termes : "L'Etat aura une agence unique qui permettra de simplifier beaucoup les choses et de supprimer beaucoup d'agences ministérielles qui se sont multipliées, dans laquelle on gèrera les grandes politiques d'aménagement du territoire pour réduire la fracture numérique, réduire les déserts médicaux, lutter contre les fractures territoriales, apporter les garanties ou les prêts qui sont gérés par la Caisse des Dépôts (...), avec sur le terrain un interlocuteur, le préfet de région et le préfet de département (...). Il y aura donc une clarté des crédits alloués et une simplification radicale. " La prochaine [Conférence des Territoires](#) aura lieu le 14 décembre à Cahors.

### Vie des régions

Hervé Morin prend la tête des *Régions de France*, à la suite de la démission de Philippe Richert, ancien président de la Région Grand Est.

Jean Rottner, nouveau président de la Région Grand Est, et Bernard Stalter, président de la *Chambre régionale de métiers* du Grand Est (et aussi président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat) ont écrit à la Ministre du Travail pour le transfert aux régions des missions d'orientation scolaire, d'informations sur les métiers et les évolutions de l'emploi, en lien avec les autorités académiques et les acteurs économiques, et pour renforcer l'apprentissage des jeunes (qui, dans la Région, est possible jusqu'à l'âge de 30 ans. En lien : [le courrier à la Ministre](#).

## LUTTE CONTRE L'EXCLUSION



### 2 700 personnes meurent chaque année dans la rue.

Cinq ans après sa création, le collectif *Les morts de la rue* (CMDR) publie une étude sur "La mortalité des personnes sans domicile entre 2012 et 2016". On y apprend qu'il y aurait eu 13.371 décès de personnes 'SDF' entre 2012 et 2016 (soit environ 2.700 décès par an), chiffre à rapprocher du rapport de l'Insee de 2012, qui évaluait à 141.000 le nombre de personnes sans domicile en France. Les personnes décédées ont passé, en moyenne, 10,3 années à la rue. Au-delà du constat, l'étude du Collectif énonce également des recommandations, invitant à porter une attention particulière aux familles avec des enfants, en campement ou en hôtel payé par le 115. Pour en savoir plus : [L'étude du collectif sur la mortalité des personnes sans domicile entre 2012 et 2016.](#) ; [Le site du Collectif des morts de la rue.](#)

## LOGEMENT

### Lutte contre le mal-logement

L'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo), qui regroupe 125 adhérents, gérant plus de 1.400 structures (résidences sociales, pensions de famille, foyers de jeunes travailleurs, foyers de travailleurs migrants...) et 135.000 logements, a présenté, le 24 novembre son plan stratégique 2018-2022, baptisé "Tous mobilisés pour le logement accompagné".

Ici en lien : [Le plan stratégique de l'Unafo 2018-2022.](#)



## Conventions d'utilité sociale

La date limite de dépôt par les organismes HLM de leurs projets de *conventions d'utilité sociale* (CUS) vient d'être repoussée d'un an, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce report intervient alors que plusieurs bailleurs sociaux avaient décidé de geler leurs projets de CUS compte tenu des modifications à prévoir en raison de l'article 52 du PLF. La note du ministère précise également que le futur projet de loi Logement, qui sera présenté début 2018 en conseil des ministres, modifiera l'article 81 de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

## Action Logement

L'Etat et Action Logement s'accordent sur un protocole en vue de la signature de la convention 2018-2022. Celle-ci prévoit 2 milliards de plus pour l'Anru à l'horizon 2031, 1,5 milliard pour la revitalisation des centres des villes moyennes sur 5 ans, 2 milliards pour bonifier les prêts haut de bilan, la création d'une structure de portage de l'achat en bloc de logements HLM...

Action Logement contribuera à l'engagement du gouvernement à mettre fin aux "passoires thermiques" via son projet "**Louer pour l'emploi**" qui finance directement les propriétaires privés, à hauteur de 100 millions d'euros par an de subventions, soit 500 millions sur 5 ans.

Action Logement rendra le futur "bail mobilité professionnelle" prévu dans le projet de loi Logement éligible au dispositif Visale.

## Le logement des étudiants et des jeunes actifs

Action Logement s'engage à cofinancer avec l'Etat **40.000 logements dédiés aux jeunes** sur les cinq prochaines années, dont 20.000 logements destinés à des jeunes actifs et des jeunes travailleurs. Cette action s'inscrit dans l'objectif global du gouvernement de créer sur le quinquennat 80.000 logements pour les jeunes, dont 60.000 en faveur des étudiants et 20.000 en faveur des jeunes actifs. Le protocole confirme que la caution locative Visale, qui couvre déjà les salariés précaires entrant dans un emploi, les jeunes dont une partie des étudiants, et les ménages en intermédiation locative, sera pérennisée et élargie à l'ensemble des étudiants "sans distinction, notamment en incluant les publics non boursiers et rattachés au foyer fiscal de leurs parents, dans tous les parcs de logement, et ce sans contre-garantie de l'Etat".

**Universités & Territoires** estime qu'il y aurait actuellement 390.000 places en logements étudiants spécifiques - résidences ou foyers -, dont 163.000 dans le réseau des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous), 55.000 dans les résidences des bailleurs sociaux et 120.000 dans des résidences non conventionnées. Avec 2,6 millions d'étudiants en France et une tendance à la hausse des effectifs, les besoins restent considérables.



Les **Rendez-vous du logement étudiant** qui se sont tenus le 21 novembre 2017, sont organisés par *Universités & Territoires* et [adele.org](http://adele.org) avec 25 partenaires dont la Conférence des présidents d'université, le réseau des Crous et Villes de France.

En lien : **Le site des Rendez-vous du logement étudiant.**

## EMPLOI

### Accompagner vers l'emploi

De l'argent pour inciter les entreprises à recruter des candidats issus de quartiers défavorisés ? En déplacement dans la région lilloise, Emmanuel Macron a dévoilé une série de mesures pour réduire les discriminations et favoriser l'emploi des habitants des quartiers populaires. Reprenant l'une de ses promesses de campagne, il a en particulier confirmé la renaissance des emplois francs, un dispositif testé – avec peu de succès – sous le précédent quinquennat. *"Débloquer de l'argent n'est pas suffisant, martèle Yazid Chir, président de [Nos quartiers ont des talents](#) (NQT). La première condition, pour vraiment relancer l'ascenseur social, est de miser sur l'accompagnement personnalisé."*

### La diversité, un atout

En favorisant la diversité, les entreprises gagnent en compétitivité: [en réduisant les discriminations sur le marché du travail, le gain pourrait être de 150 milliards d'euros \(6,9% du PIB\)](#). L'édition 2017 du TOP10 des recruteurs de la diversité s'est tenue le 27 novembre 2017, au Ministère de l'Economie et des Finances. Sous la présidence de Jean-Paul Charlez, président de l'Association nationale des DRH, un jury constitué de dix personnalités a désigné dix entreprises lauréates pour leurs bonnes pratiques. Bruno Le Maire, ministre de l'Economie a parrainé cette édition.

## AUTONOMIE

### Le budget de la CNSA

Le 21 novembre, le conseil d'administration de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a adopté son budget pour 2018. L'enveloppe ainsi votée financera le fonctionnement des établissements et des services médicosociaux. Les départements bénéficieront d'un apport de près de 3 milliards d'euros, en hausse de près de 100 millions, pour contribuer au financement des dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap (PCH). La CNSA contribuera, par la volonté de l'Etat et sur ses fonds propres, au "fonds de soutien exceptionnel aux départements sous tension financière du fait du poids de leurs dépenses sociales". Cette contribution bénéficiera aux départements dont les dépenses d'allocations individuelles de solidarité (dont l'APA et la PCH) sont particulièrement élevées au regard de leurs ressources.

Les [conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie](#), dont la CNSA tire un bilan très satisfaisant pour leur première année de fonctionnement, bénéficieront d'une enveloppe de 180 millions d'euros, versée aux conseils départementaux, dont 140 millions pour les actions individuelles et collectives de prévention, et 40 millions pour le forfait prévention des résidences autonomie. Pour en savoir plus : [La présentation du budget 2018 de la CNSA. ; Le compte rendu de conseil d'administration du 21 novembre 2017.](#)



### La contribution de la CNSA à la stratégie nationale de santé

La CNSA a présenté, lors de ce même conseil d'administration, ses orientations visant à prévenir "les ruptures de parcours susceptibles d'accélérer la dégradation du niveau d'autonomie des personnes, le renforcement des réponses coordonnées sur un territoire, au plus près des lieux de vie et en particulier du domicile, la recherche de l'équilibre adéquat entre vie en établissement et à domicile, ou encore le passage à une logique d'accompagnement personnalisé autour d'un projet de vie plus en prise avec la complexité des besoins, grâce à la construction de réponses graduées, inclusives, pluridimensionnelles et modulables." [La contribution de la CNSA à la stratégie nationale de santé 2018-2022.](#)



## SANTE

### Les maisons de retraite en danger faute de budget

La Fédération hospitalière de France (FHF) a lancé le 23 novembre 2017 une pétition pour alerter sur la baisse programmée du financement des maisons de retraite publiques. La FHF invite les Français à signer cette [pétition](#) pour défendre les [maisons de retraite](#).

### L'agence Santé Publique France et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) lancent une grande étude sur l'état de santé des professionnels du monde agricole.

L'étude [Coset-MSA](#) permettra "d'observer les liens entre l'apparition de problèmes de santé et les conditions de travail inhérentes à ce secteur professionnel". Un tirage au sort, parmi les actifs affiliés à la MSA en 2016, a permis de sélectionner un panel de 180.000 adhérents qui vont être invités à remplir "un questionnaire en ligne sur leur état de santé et sur leur situation professionnelle", explique la sécurité sociale des agriculteurs dans un communiqué. La MSA compte au total 6,2 millions d'adhérents et ayants droit au régime de sécurité sociale agricole, en incluant les retraités et les personnes ayant eu à un moment de leur vie une activité agricole.

### En France, plus de lits d'hôpitaux mais moins de médecins qu'en Europe.

La France supprime des lits d'hôpitaux mais en compte toujours plus que ses voisins, alors que le nombre de médecins stagne depuis 15 ans et est tombé sous la moyenne européenne, selon une étude publiée par la Commission européenne. L'âge moyen des praticiens français est pointé par la Commission, qui relève que près de la moitié (47%) ont plus de 55 ans, ce qui nourrit la "crainte que les pénuries de médecins vont continuer". [Article de presse](#).

### Levothyrox : un scandale qui n'en finit pas

La nouvelle formule de ce produit contre les troubles de la thyroïde, pourtant demandée par l'Agence du médicament, provoque des effets secondaires inquiétants. Près de neuf mois après le début de l'affaire, le point sur un pataquès qui aurait pu être évité. [Article de presse](#).

### Le rapport explosif de la Cour des comptes qui va faire hurler les médecins

Dans un [rapport sur l'avenir de l'assurance maladie](#), très offensif, publié le 29 novembre 2017, la Cour des comptes s'attaque à la liberté d'installation et aux rémunérations, réclame plus de contrôles, veut obliger les médecins à étendre leurs horaires d'ouverture et prendre en charge les urgences.

### Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Jean- Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, renforcent l'accès à la santé pour les enfants de 0 à 6 ans.

Pour rendre effective la visite médicale de tous les enfants avant l'âge de six ans, la ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre de l'Éducation nationale renforcent leur parcours de santé. Cette action s'inscrit dans la stratégie nationale de santé qui a conclu sa phase de consultation publique le 25 novembre dernier. Ce plan national de santé publique comporte un volet majeur de prévention, notamment pour les enfants âgés de moins de six ans. [Télécharger le communiqué de presse](#)

### La santé connectée

La Conférence nationale de santé lance un [débat citoyen sur la santé connectée](#) face aux inégalités, en lien avec le [Conseil national consultatif des personnes handicapées](#) (CNCPH) et le [Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#) (CNLE).

*A très bientôt pour une nouvelle édition !*